

Rapport
branche
Travail
mécanique du
bois





Résultats des enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle

Campagne d'enquêtes 2022/2023

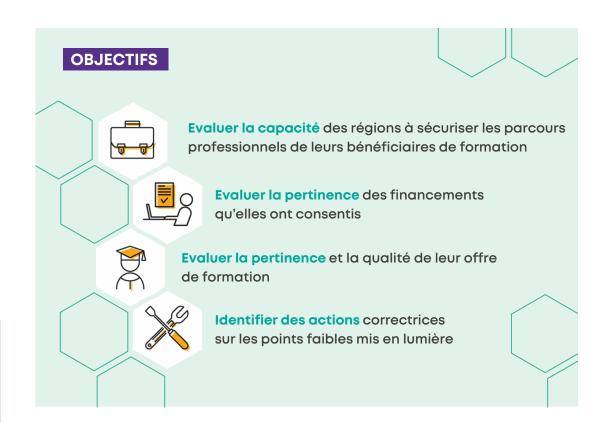
AKTO a réalisé des enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle à 6 mois et à 12 mois pour l'ensemble des branches professionnelles qu'il accompagne, auprès des bénéficiaires d'un Contrat d'Apprentissage (CA), d'un Contrat de Développement Professionnel Intérimaire (CDPI), d'un Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire (CIPI), d'un Contrat de Professionnalisation (CPRO) et d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC).

97 (201)*

personnes ont répondu aux enquêtes pour la branche Travail mécanique du bois. Elles ont bénéficié soit d'un CA, soit d'un CPRO.

Ce document présente les résultats des bénéficiaires :

d'un CA ou d'un CPRO



Sommaire



Contrat Apprentissage
Contrat
Professionnalisation
(CA-CPRO)



2

Méthodologie



Chiffres-clés



(194)

bénéficiaires ont répondu à au moins 1 des 3 enquêtes

Majoritairement des hommes :





36%

64%

Masculin **Féminin**

âge moyen

14% ont un niveau infra-bac

INSERTION PROFESSIONNELLE Au cours des 6 mois Au cours des 12 mois suivant la formation suivant la formation (95%) Sont en emploi Sont en emploi 6 mois après la formation, parmi les personnes en emploi uniquement : 00% ont un seul employeur travaillent toujours pour l'entreprise d'accueil de leur formation estiment que leur emploi correspond à leur formation

UTILITÉ ET IMPACTS PERÇUS



des personnes en emploi à 6 mois jugent que leur formation leur a été utile pour trouver leur emploi



estiment avoir accent.
les objectifs qu'ils s'étaient fixés



87% se disent prêts à recommander leur formation

Des impacts positifs perçus sur...*



Intérêt porté au travail



Employabilité

Conditions de travail



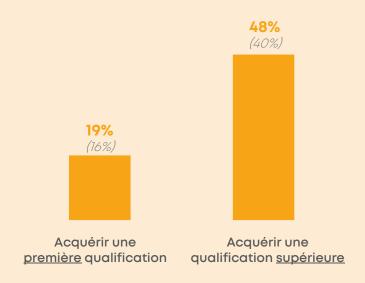
Rémunération

Les données entre parenthèses sont issues de la campagne d'enquêtes 2021/2022

* Lorsqu'ils ne sont pas positifs, les impacts sont majoritairement perçus comme neutres

RAISONS MOTIVANT L'ENTREE EN FORMATION

ENTRÉES EN FORMATION MOTIVÉES PAR L'OBTENTION D'UNE QUALIFICATION

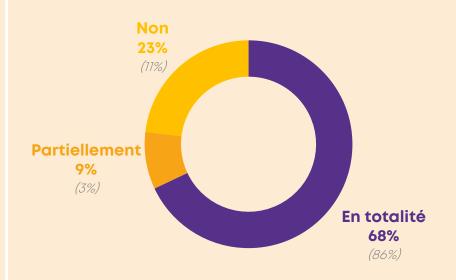


Parmi les raisons ayant motivé l'entrée en formation, deux sont relatives à l'acquisition d'une première qualification et à l'acquisition d'une qualification supérieure, respectivement à 19% et à 48%. Des scores supérieurs à ceux de l'année précédente

OBTENTION DU DIPLÔME OU DE LA CERTIFICATION

TAUX D'OBTENTION TOTALE OU PARTIELLE: 77%

9%)



77% des bénéficiaires d'un CA ou d'un CPRO ont obtenu leur diplôme ou leur certification soit totalement, soit partiellement. Un score inférieur à celui de l'année précédente.



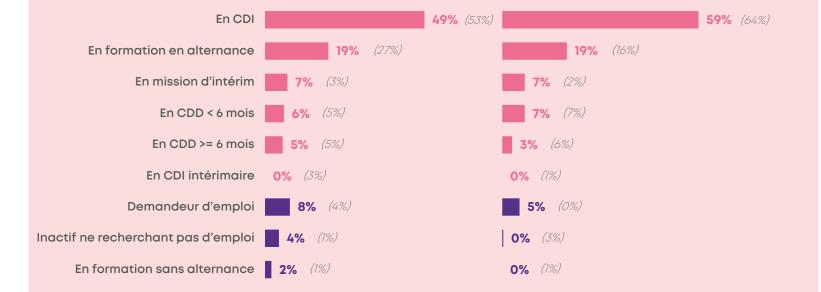
INSERTION PROFESSIONNELLE

AU COURS DES 6 MOIS SUIVANT LA FORMATION

AU COURS DE <u>L'ANNÉE SUIVANT</u> LA FORMATION

86% des personnes insérées dans l'emploi

95% des personnes insérées dans l'emploi





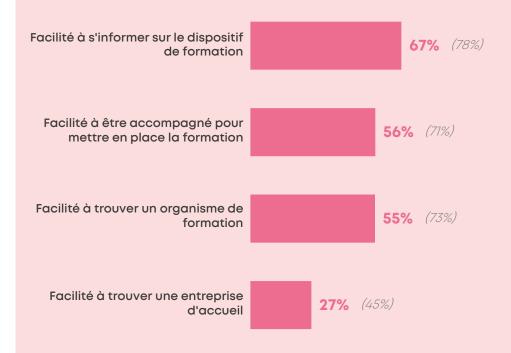


Le taux de personnes insérées dans l'emploi au cours des 6 mois suivant la formation est de 86%, un score en recul par rapport à la campagne d'enquêtes précédente (95%). Au cours de l'année suivant la formation, ce taux atteint 95%, un score cette fois identique à celui mesuré l'année précédente. Entre ces deux temporalités, la part des signataires d'un CDI augmente.



ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES





Les bénéficiaires n'ont pas exprimé de difficultés majeures pour s'informer sur le dispositif de formation. En revanche, trouver une entreprise d'accueil reste toujours très difficile. Les scores sont tous inférieurs à ceux de l'année précédente les bénéficiaires ont donc rencontré plus de difficultés cette année.

Les données entre parenthèses sont issues de la campagne d'enquêtes 2021/2022

NIVEAU ET UTILITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

EN ORGANISME DE FORMATION

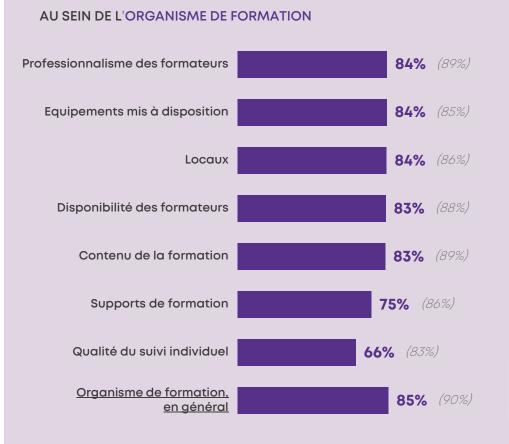


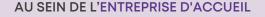
EN ENTREPRISE D'ACCUEIL

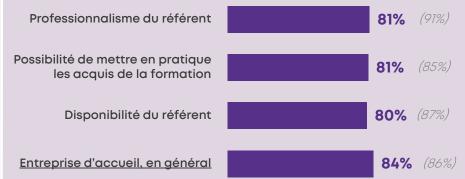


Le taux d'accompagnement est plus élevé en entreprise d'accueil qu'en organisme de formation. Comparé à l'année précédente, l'accompagnement est plus soutenu en entreprise d'accueil et moins soutenu en organisme de formation. L'utilité des deux types d'accompagnements restent confirmée.

SATISFACTION À L'ÉGARD DE LA FORMATION







Les taux de satisfaction en organisme de formation et en entreprise d'accueil sont relativement comparables, en recul par rapport à l'année précédente. Les scores les plus faibles concernent la qualité du suivi individuel ainsi que les supports de formation en organisme de formation.



IMPACT ET UTILITÉ PERÇUE DE LA FORMATION

UNE UTILITÉ AVÉRÉE DE LA FORMATION



91%

des personnes qui occupent un emploi 6 mois après leur formation jugent que leur formation leur a été utile pour le trouver, un score supérieur à celui de l'année précédente. Les bénéficiaires d'un CA sont les plus catégoriques (96%).

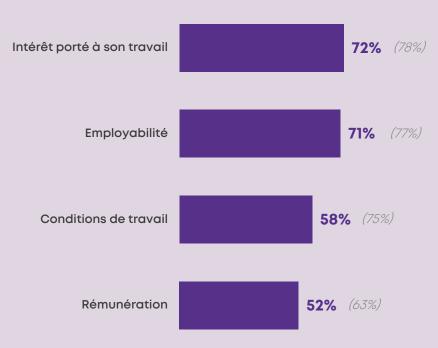


estiment avoir atteint leurs objectifs à l'issue de leur formation, un score inférieur à celui de l'année précédente.



des personnes se disent prêtes à recommander leur formation à un proche, un score comparable à celui de l'année précédente. Les bénéficiaires d'un CA sont quasi-unanimes (96%).

DES IMPACTS TRÈS POSITIFS SUR LA VIE PROFESSIONNELLE



La majorité des personnes indiquent que leur formation a eu des effets positifs sur leur vie professionnelle au cours des 6 mois qui l'ont suivie ; plus particulièrement sur l'intérêt qu'elles portent à leur travail et sur leur employabilité. Les scores sont tous inférieurs à ceux de l'année précédente. A noter que les impacts sont généralement perçus comme neutres lorsqu'ils ne sont pas jugés positivement.





Notes méthodologiques

ADMINISTRATION DES ENQUÊTES

Les enquêtes sont administrées chaque mois par e-mail et/ou par téléphone au cours du mois, du 7ème mois et du 13ème mois suivant la fin de la formation.

Dans le cadre de la campagne d'enquêtes 2022/2023, les interrogations ont été réalisées entre septembre 2022 et août 2023, couvrant ainsi les périodes de sorties de formation suivantes :

- 2022S2 et 2023S1 pour le volet satisfaction ;
- 2022 pour le volet insertion professionnelle à 6 mois ;
- 2021S2 et 2022S1 pour le volet insertion professionnelle à 12 mois.

8 000 réponses par enquête étaient attendues pour l'ensemble des branches professionnelles.

Dans les faits, 9 058 réponses ont été collectées sur le volet satisfaction, 8 807 sur le volet insertion professionnelle à 6 mois et 5 777 sur le volet insertion professionnelle à 12 mois. Pour obtenir ces réponses, près de 500 000 invitations ont été envoyées par mail et près de 90 000 appels téléphoniques ont été passés, représentant près de 1 800H de conversation.

Concernant la branche Travail mécanique du bois, 52 réponses ont été obtenues sur le volet satisfaction, 57 sur le volet insertion professionnelle à 6 mois et 36 sur le volet insertion professionnelle à 12 mois.

L'administration des questionnaires et la collecte des données ont été assurées par BVA, l'exploitation et la valorisation de ces données par AKTO, par le Pôle Observatoire et Certifications.

PONDÉRATION DES RÉSULTATS

Par défaut, une personne répondant à une enquête a le même poids de sondage qu'une autre qui répond à la même enquête ou à une autre enquête, ce qui n'est pas satisfaisant lorsqu'il s'agit de tirer des conclusions à l'aune de la population tout entière. De fait, un nouveau poids a été attribué à chaque personne interrogée en fonction de la branche professionnelle d'origine qu'elle représente, sa région de domiciliation et le dispositif de formation dont elle a bénéficié. L'idée sous-jacente est de répondre à la question suivante : « Quelles seraient les réponses apportées par les personnes interrogées à l'enquête de satisfaction et/ou à l'enquête d'insertion professionnelle à 12 mois si elles représentaient parfaitement la structure de leur population d'appartenance en termes de branche professionnelle, de région de domiciliation et de dispositif de formation ? ». Les résultats présentés dans ce document ont tous été repondérés.



AKTO
Secrétariat Général
Pôle Observatoire & Certifications

